

# Mon programme pour les Français établis hors de France

Élections législatives des 5 et 19 juin 2022

9<sup>ème</sup> circonscription des Français établis hors de France

**Karim BEN CHEIKH** ● 2022

Pour une union de la gauche et de l'écologie



Élections législatives des 5 et 19 juin 2022

**9<sup>ème</sup> circonscription des Français établis hors de France**

Algérie - Burkina Faso - Cap-Vert - Côte d'Ivoire - Gambie - Guinée - Guinée-Bissau - Liberia - Libye - Mali - Maroc - Mauritanie - Niger - Sénégal - Sierra Leone - Tunisie

**Karim BEN CHEIKH** • 2022

Pour une union de la gauche et de l'écologie

Candidat soutenu par :



Chères et chers compatriotes,

A partir du 5 juin prochain, vous élierez 11 députés ou députées des Français de l'étranger à l'Assemblée nationale. C'est une élection cruciale pour nous, Français de l'étranger, car nous sommes les grands oubliés des politiques nationales françaises alors que nous contribuons tant au rayonnement de notre pays partout dans le monde.

Nous avons besoin de représentants engagés, crédibles, qui défendent nos intérêts et qui travaillent, du premier au dernier jour, pour obtenir des avancées concrètes. **C'est pourquoi je veux être votre prochain député dans la 9ème circonscription des Français établis à l'étranger.**

Ce programme que je vous invite à découvrir est la traduction du projet que je porte avec le soutien des forces de gauche et écologistes. Il est issu d'un travail d'écoute de plusieurs mois, avec nos sympathisants et nos élus que je suis allé rencontrer sur le terrain et aussi de mon expérience en tant que consul général au service de la communauté française au Liban.

Ce programme est le vôtre, il est centré sur des avancées concrètes pour vous, Français de l'étranger. Il s'adresse à toutes et tous, quelle que soit votre orientation politique parce qu'il vise à protéger, les plus vulnérables d'abord mais aussi ceux qui prennent des initiatives et des risques.

Ce programme vise aussi à mieux nous protéger des circonstances imprévisibles telles que celles que nous avons eu à connaître encore récemment avec les fermetures de frontières. Il vise à plus d'efficacité de nos politiques publiques et rompt avec la logique du toujours moins.

Le 19 juin prochain vous voterez pour une nouvelle majorité à l'Assemblée nationale. Je souhaite qu'elle puisse être acquise à la *Nouvelle Union Populaire Ecologique et Sociale* qui porte un programme de justice sociale et transformation écologique.

Je compte sur votre mobilisation à toutes et tous le dimanche 5 juin 2022 dans les urnes et du 27 mai au 1er juin par voie électronique

*Si vous souhaitez faire entendre votre voix pour sauver nos services publics et renforcer nos droits, rejoignez-moi !*

*Karim Ben Cheikh*

- 1. RENFORCER  
LES SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ** P.04
- 2. ÉTENDRE LA SOLIDARITÉ  
CONTRE LES RISQUES DE LA VIE** P.06
- 3. PROTÉGER L'ENSEIGNEMENT  
FRANÇAIS À L'ÉTRANGER** P.09
- 4. INSTAURER DES DROITS NOUVEAUX  
POUR LES FRANÇAIS ÉTABLIS HORS DE FRANCE** P.12



**1.**  
**RENFORCER**  
**LES SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ**

---

## SERVICE PUBLIC ● Contexte

Le total des effectifs du réseau consulaire, expatriés comme employés locaux, représente moins de 2000 personnes qui travaillent au service de près de 3 millions de Français établis hors de France, soit 1 fonctionnaire ou agent de l'Etat pour 1500 personnes contre un fonctionnaire pour 40 Français sur le territoire national.

Certains objectent que la numérisation des services publics permettrait des miracles pour l'administration. Je sais qu'elle ne peut remplacer le lien humain et le suivi de proximité nécessaire particulièrement pour les situations sociales et humaines les plus difficiles.

Les aides sociales sont largement insuffisantes quand on les ramène à l'échelle du nombre des Français établis hors de France. 100 millions d'euros à peine sont consacrés aux bourses scolaires dans le monde. 15 millions d'euros sont consacrés aux aides sociales, et aux allocations vieillesse et handicap. 380 000 euros seulement sont alloués à la Caisse des Français de l'Etranger.

L'Etat dépense donc moins de 120 millions d'euros, soit 40 euros par Français établi à l'étranger. Hors bourses scolaires, il s'agirait donc de 5 euros par Français établi hors de France.

**Ces chiffres sont indignes de notre pays et de notre République !**

---

## MES PROPOSITIONS ● Solutions

**1. Augmenter d'un tiers les effectifs** consacrés au service des Français de l'étranger, pour les porter à 3000 ETP (équivalent temps plein), avec l'objectif de **renforcer en priorité les services sociaux** de nos consulats **ainsi que les services d'État civil.**

**2. Augmenter les budgets sociaux** pour les porter au niveau du budget social d'un département français (hors budget RSA), soit près de 450 millions d'euros, avec une **priorité aux bourses scolaires et à la prise en charge des cotisations de nos compatriotes les plus vulnérables** à la Caisse des Français de l'Etranger.

**Cette augmentation des moyens humains et budgétaires est aujourd'hui un impératif.** Il s'agit de sauver un service public déliquescant qui ne tient plus que grâce au dévouement des personnes qui y travaillent. Ce réalignement budgétaire doit servir les usagers, et garantir qu'aucun ne soit exclu du bénéfice de ces services publics, chacun contribuant à hauteur de ses moyens.



**02.**  
**ÉTENDRE LA SOLIDARITÉ**  
**CONTRE LES RISQUES DE LA VIE**

## PROTECTION SOCIALE ● Contexte

L'outil créé par et pour les Français établis à l'étranger afin de couvrir leur assurance santé et vieillesse est la Caisse des Français de l'Étranger (CFE), organisme de la Sécurité sociale à adhésion volontaire dont les administrateurs sont élus par l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE).

**La CFE est à un tournant.** Pensée comme un outil de solidarité sociale, certains voudraient désormais aligner son fonctionnement sur les logiques du secteur privé de l'assurance, au risque de laisser dépérir sa mission de service public.

L'État n'abonde le budget de la CFE qu'à hauteur de 380 000 euros par an, trop peu pour assurer une mission de solidarité pour les plus vulnérables. Cet outil doit être modernisé et s'ouvrir aux défis à venir. Il doit aussi offrir une protection face aux crises.

Les réformes récentes et les trop faibles moyens de vie de certains, notamment parmi les retraités, **les obligent à quitter la protection de la Caisse des Français de l'Étranger** parce qu'ils ne peuvent plus régler les cotisations. **L'État doit engager la solidarité de la nation sur cette question de dignité humaine.**

## MES PROPOSITIONS ● Solutions

### I. Garantir un accès à l'assurance-santé aux Français les plus âgés et aux plus vulnérables.

**1. Réintroduire le calcul de la cotisation en fonction des revenus,** avec une cotisation maximale pour les plus aisés qui ne dépasse pas la cotisation maximale payée aujourd'hui par nos compatriotes les plus âgés. Je proposerai donc de revenir sur certains points de la réforme législative de 2018 qui indexe la cotisation sur le risque et donc sur l'âge, à l'inverse du principe de solidarité qui régit la Sécurité sociale.

**2. Instituer la prise en charge de la « catégorie aidé » par l'État.** Cette catégorie de tarif préférentiel de la CFE est réservée aux plus vulnérables. Son extension est nécessaire à la vue des besoins. Une prise en charge par l'État permettra qu'aucun Français ne soit exclu de la protection sociale pour des raisons financières.

**3. Supprimer le délai de carence pour tous les Français résidents hors de France** dès lors que la nature des soins ou la gravité de la maladie le justifient.

---

## MES PROPOSITIONS • Solutions

### II. Étendre le cadre d'intervention de la CFE

4. Faire évoluer les produits assurantiels en concertation avec nouveau Conseil d'administration de la CFE, autour de 3 points:

1. **Une assurance dirigeant ou dirigeante clef**, pour nos entrepreneurs résidents à l'étranger,
2. Une prise en charge à **100% du coût des pandémies**,
3. **Un rapatriement du corps en cas de décès.**

### III. Créer un fonds d'urgence contre les crises

5. Mettre en place d'un système de fonds assurantiel, financé en partie sur les cotisations volontaires des Français établis à l'étranger. En cas de crise majeure, ce fonds d'urgence prendra en charge immédiatement :

1. les cotisations à la CFE pour les compatriotes déjà adhérents, sans justificatif autre que la reconnaissance par l'État français de la situation de crise exceptionnelle ;
2. des frais de scolarité des enfants français dans les écoles de l'AEFE, sans justificatif autre que la reconnaissance d'une situation de crise exceptionnelle par l'État français.

Cette intervention d'une durée limitée permettra non seulement d'aider nos compatriotes à se maintenir à l'étranger pendant les périodes de fragilité, mais aussi de leur donner les moyens de rebondir sans qu'ils aient à se préoccuper de leur couverture sociale ou de la scolarité de leurs enfants.



**03.**  
**PROTÉGER L'ENSEIGNEMENT**  
**FRANÇAIS À L'ÉTRANGER**

## ÉDUCATION ● Contexte

Nos écoles sont aujourd'hui mises à mal par une politique de privatisation excessive uniquement tournée vers l'influence et la recherche de soutenabilité économique au détriment des Français de l'étranger. Les EGD, les établissements conventionnés ainsi que les établissements de la Mission Laïque française, qui constituent le noyau dur de

**Les EGD, les établissements conventionnés ainsi que les établissements de la Mission Laïque française, qui constituent le noyau dur de notre réseau, ne se sont pas vu octroyer les moyens de faire face,** voire ont parfois dû délaissé leur mission essentielle : permettre l'émancipation de nos enfants.

Face à la concurrence, **ces établissements n'ont d'autre choix que d'augmenter sans cesse des frais de scolarité,** de délaissé la mixité sociale et de réduire leurs coûts de fonctionnement par la réduction des effectifs titulaires de l'éducation nationale.

Les parents d'élèves constatent amèrement **le renchérissement des coûts parfois sans visibilité pluriannuelle,** la faible marge de manoeuvre des proviseurs et responsables de l'enseignement français à l'étranger sur la question du développement des infrastructures et des ouvertures de classe dans des établissements de référence du réseau.

## MES PROPOSITIONS ● Solutions

**1. Garantir à tous les enfants français d'intégrer les écoles françaises** par un programme de financement ambitieux et équitable:

- **Assurer la gratuité pour les familles modestes** ou faisant face à des vulnérabilités particulières,
- Refonder le système de bourses afin **qu'aucun ménage ne soit obligé de consacrer plus de 20% de ses revenus pour scolariser ses enfants** dans un établissement français.

**2. Permettre le retour à une mixité sociale dans les EGD, par un plafonnement des frais de scolarité, compensé par l'État,** ainsi que par une politique d'exonération destinée aux populations des pays de résidence.

**3. Mettre à disposition des professeurs titulaires de l'Éducation Nationale au service des Établissements en Gestion Directe** pour conforter un modèle pédagogique français émancipateur.

**4. Donner les moyens d'investir aux EGD et aux établissements conventionnés** par l'assouplissement des règles de recours à l'emprunt.

**5. Renforcer les moyens des services de coopération des ambassades pour un suivi rigoureux des homologations.** La crédibilité de l'enseignement français à l'étranger en dépend.



**04.**

**INSTAURER DES DROITS NOUVEAUX**

**POUR LES FRANÇAIS ÉTABLIS HORS DE FRANCE**

## DROITS NOUVEAUX ● Contexte

La crise pandémique récente et les fermetures de frontières, nous ont parfois mis en face de certaines réalités sur notre proximité avec la France. L'éloignement du territoire national, l'impossibilité de la mobilité ont bouleversé des arrangements installés dans notre rythme de vie, pour notre suivi médical et notre approvisionnement en médicaments, dans nos projets de vie, par exemple l'installation en France pour des études, ou les séjours familiaux à l'occasion des vacances ou encore les missions professionnelles.

Il est temps pour les Français établis à l'étranger de pouvoir nouer un lien pérenne avec la France et de pouvoir se sentir pleinement citoyens à travers des garanties et des droits nouveaux qui les connectent au pays. La République peut constituer un refuge et une protection dans les périodes de crise, mais elle doit aussi et surtout s'incarner dans une relation vivante faite de contacts entre nous et la France.

Je souhaite que soient reconnus cette particularité et ces besoins de connexion en tant que Français établis à l'étranger en instaurant des droits nouveaux qui nous assurent de ce lien, de l'accueil et de la protection du territoire national tout au long d'une vie .

## MES PROPOSITIONS ● Solutions

### 1. Un droit à la résidence en France

Le domicile français d'un Français établi à l'étranger doit bénéficier des mêmes avantages fiscaux que la résidence principale d'un Français qui réside en France.

### 2. Un droit à la connexion

Les familles modestes pourront bénéficier durant les périodes de vacances scolaires de billets à tarifs négociés pour éviter qu'elle ne renoncent au voyage en France pour des raisons de coût.

### 3. Un droit au retour

Pour les Français établis à l'étranger qui souhaitent rentrer en France en raison de la dégradation de leurs conditions de vie à l'étranger :

- **Accès à des billets à tarifs négociés** pour les familles modestes au moment de leur départ définitif pour la France,
- **Une garantie de l'Etat pour accéder plus facilement au parc locatif** en France
- **Suppression du délai de carence dès le premier jour du retour définitif en France** avec pour seul justificatif la déclaration de ce retour auprès de la Sécurité Sociale.
- **Inscription prioritaire à l'école publique des enfants** de familles françaises rentrant en France, sans attendre de justificatif de logement.

### 4. Un droit effectif à un compte bancaire

Un Français de l'étranger pourra s'adresser directement à la Banque de France pour demander l'ouverture d'un compte en France, celle-ci désignant la banque sans possibilité de refus.

# « Donnez de la force à vos idées, rejoignez nous. Une autre politique est possible. »

Karim BEN CHEIKH



## VOTEZ PAR INTERNET

1<sup>er</sup> TOUR  
Du 27 mai au 1 juin 2022

2<sup>ème</sup> TOUR  
Du 10 juin au 15 juin 2022

🕒 à 12h00 heure de Paris



## VOTEZ À L'URNE

1<sup>er</sup> TOUR  
le 5 juin 2022

2<sup>ème</sup> TOUR  
le 19 juin 2022

Pour en savoir plus sur le scrutin et ses modalités  
<https://diplomatie.gouv.fr/elections2022>

Découvrez mon projet sur :  
<https://www.karimbencheikh.fr>

Soyez les premiers informés de l'actualité de la campagne



Facebook : [@Karim.b.cheikh](https://www.facebook.com/Karim.b.cheikh)



Instagram : [@karim.b.cheikh](https://www.instagram.com/karim.b.cheikh)



Twitter : [@K\\_BenCheikh](https://twitter.com/K_BenCheikh)